

# Quelle école voulons-nous ?

L'école publique est l'école de tous. Elle est gratuite et laïque.

Nous la voulons ouverte, généreuse, sérieuse, citoyenne et libératrice.

L'un de ses principes forts est l'égal accès de tous à l'éducation et à l'instruction par delà les inégalités sociales et les convictions particulières des uns et des autres.

L'école privée ( sous contrat ) n'est tenue à aucune de ces obligations. De fait, il s'opère à l'entrée des écoles privées une sélection rigoureuse. La clientèle des élèves est « choisie ». Les écoles privées confortent la discrimination :

|  | École publique | École privée |
|--|----------------|--------------|
| Pourcentages d'enfants dont les parents sont <b>chefs d'entreprise ou cadres</b> | 19 %           | 30,5 %       |
| <b>Enfants boursiers nationaux</b> ( dans le secondaire)                         | 26 %           | 11,7 %       |
| Enfants dont les parents sont <b>ouvriers, employés, chômeurs.</b>               | 39,3 %         | 23,8 %       |
| 94,9 % des enfants handicapés sont accueillis par des établissements publics.    |                |              |
| 96,35 % des élèves étrangers sont accueillis par des établissements publics.     |                |              |

Les écoles privées sous contrat ne sont soumises à aucun engagement vis-à-vis de la société alors même que c'est l'État **qui les finance** !

Les mesures engagées par le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos depuis 2007 peuvent, à première vue, paraître anodines et sans liens les unes avec les autres. Il n'en est rien. Ce qui se joue en ce moment, c'est la mise en concurrence du service public de l'Éducation avec le secteur privé, et à terme, la disparition de l'enseignement public.

Il s'agit d'une réforme de fond, d'inspiration libérale, ayant pour modèle les systèmes d'enseignement anglo-saxons.

Cette réforme se fait en ce moment, petit à petit et de manière fragmentée. Elle contient principalement 2 volets :

- 1) L'affaiblissement du secteur public.
- 2) L'alignement du service public sur le modèle privé.

## 1) L'affaiblissement du secteur public :

Des moyens en forte baisse :

- Rentrée 2008 : **2 heures de moins par semaine** de temps scolaire pour tous les élèves de primaire. Cela correspond à 3 semaines supprimées par an, ou 24 semaines sur une scolarité (les 2/3 d'une année scolaire!).
- **11 200 postes supprimés** en 2008 (dont 10 600 postes d'enseignants).
- **13 500 suppressions annoncés en 2009.**
- **Le gouvernement veut « arriver » à 80 000 suppressions de postes dans les années à venir !**
- **Suppression des RASED** annoncée pour 2009 (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté): ces réseaux sont constitués de professeurs d'école spécialisés et de psychologues scolaires. Ils travaillent avec des petits groupes d'enfants ayant des difficultés scolaires, relationnelles ou autres. Ces réseaux travaillent en équipe et peuvent ainsi avoir une vision globale de l'enfant et apporter une aide efficace et personnalisée. En effet certains enfants n'apprennent pas, pour des raisons qui ne sont pas d'ordre purement scolaire.
- **Suppression annoncée des remplaçants ( ZIL )** pour 2009 : Le gouvernement ferait appel pour les remplacements à des personnes n'ayant pas de diplôme d'enseignant. Ces personnels auraient des contrats précaires. En cas de non remplacement, la loi du 20 août 2008 ( n° 2008-790) prévoit qu'il est possible d'instaurer un service de garderie à la place des cours habituels.

- Suppression des IUFM ( Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) : les enseignants sont actuellement formés dans ces IUFM pendant 1 an, avant qu'ils n'exercent dans une classe. Cette année de formation comprend un volet pédagogique, didactique, ainsi que des stages dans les écoles. Elle sera supprimée. Les nouveaux professeurs enseigneront dès la rentrée suivant l'obtention de leur concours. Seule formation proposée : un collègue leur servirait de tuteur durant la première année d'enseignement.
- Suppression de la scolarisation des enfants de 2 ans : ils seraient « accueillis » dans des « jardins d'éveil », **à la charge des parents.**
- Des menaces pèsent également sur la scolarisation des petites sections et à terme sur l'école maternelle dans son ensemble.

En contre partie de cette destruction de l'école, voilà ce que le gouvernement propose :

- « **l'aide personnalisée** » : faite par les enseignants sur les 2h supprimées à la classe. Elle n'est **pas obligatoire** (les parents l'acceptent ou non, cela ne fait donc pas partie du temps scolaire). Certains parents ne peuvent pas amener leurs enfants puisqu'il n'y a pas de service de bus organisé pour eux. Elle **stigmatise** les enfants qui doivent retourner à l'école pendant que les autres jouent. Elle ne respecte pas le rythme de l'enfant (cette « aide » s'ajoute à la journée de classe). Elle ne peut en aucun cas remplacer le travail du réseau d'aide, puisque seul le côté scolaire de la difficulté peut être traité. Certains enfants n'y trouveront pas leur compte.
- **Les stages de soutien pendant les vacances** (4 matinées pendant les vacances de Pâques, 4 matinées au début et à la fin des vacances d'été). Ces stages peuvent au mieux être un soutien pour des élèves qui auraient besoin de quelques exercices en plus sur un sujet précis. **Ils ne peuvent remédier à la grande difficulté.** Qui peut croire qu'en 4 matinées un élève en grosse difficulté va réellement progresser alors que l'enseignant travaille avec lui pendant des mois et des années pour avancer pas à pas ? De plus, ces stages sont réservés aux élèves de CM1 et CM2, et ils ne sont pas obligatoires car ils ne font pas partie du temps scolaire.

**L'école publique ne peut sortir que diminuée de ces coupes franches. Ce sont les élèves en échec scolaire qui souffriront les premiers de ces réductions de moyens.**

**Face à ce battage médiatique et à ces réductions de moyens, le secteur privé est curieusement épargné. Deux exemples :**

- En 2008, 10600 postes d'enseignants sont supprimés. Ces suppressions devraient être proportionnellement égales dans le public et le privé sous contrat (qui est financé par l'État). 16,6 % des élèves sont inscrits dans un établissement privé sous contrat. 16,6 % de ces 10 600 suppressions devraient avoir lieu dans le privé, soit 1760 postes. En fait le secteur privé n'a perdu que 1 400 postes, les autres suppressions se faisant dans le secteur public.
- Le 14 février 2008, Xavier Darcos annonce le volet éducation du « plan banlieue ». Il dit qu'il va créer un fond d'intervention spécifique **sur le budget de l'Éducation nationale** pour favoriser l'ouverture d'établissements privés sous contrat dans les banlieues : « Je me fixe un **premier** objectif pour la rentrée 2008, la création de 50 nouvelles classes de l'enseignement privé dans les banlieues, et je couplerai chaque fois que possible ces projets d'ouverture de classe avec les internats d'excellence ». (Xavier Darcos)

Quelle éducation veut donc ce gouvernement ?

Dans ses réformes, le gouvernement suit à la lettre les conclusions du rapport Silicani (juillet 2007) qui oriente le service public vers une logique d'entreprise érigée en modèle de management. Ce rapport préconise un transfert important d'emplois vers la contractualisation (emplois précaires d'enseignants non diplômés) conduisant à aligner l'enseignement public sur le modèle privé.

## 2) Alignement du service public sur le modèle privé.

Programme 2006 de l'UMP : « Établir des objectifs en termes de résultats sur le modèle du National Curriculum britannique. »

Les réformes actuelles se font sur le modèle du système d'enseignement anglo-saxon.

Comparons donc ce système avec les réformes engagées par le ministre de l'Éducation :

### Autonomie des établissements :

Dans le modèle anglo-saxon le directeur est le supérieur hiérarchique au sein de l'école. Il gère l'équipe enseignante, il « embauche » ses professeurs et il les note. Il est étroitement surveillé par l'administration afin que son équipe d'enseignants répercute les politiques gouvernementales.

### **Mesure Darcos :**

- **Création d'EPEP (Établissement Public d'Enseignement Primaire), établissements scolaires avec un directeur supérieur hiérarchique. Volonté d'aller vers plus d'autonomie des établissements (donc plus d'inégalités entre eux). Le conseil d'administration de ces EPEP sera composé à 50 % de représentants des communes qui seront majoritaires par rapport aux parents et enseignants. Ce conseil d'administration aura pouvoir de nommer le personnel non-enseignant (et sûrement à terme les enseignants eux-mêmes comme c'est le cas en Angleterre). Il aura également un pouvoir décisionnel quant aux questions pédagogiques.**

**Le projet de loi de création des EPEP sera étudié au parlement en janvier 2009.**

### Gestion du personnel ( formation universitaire, suppression des concours) :

En Angleterre, la formation des maîtres se fait à l'université et est donc ouverte à un très grand nombre. Pas de concours à l'entrée ni à la sortie d'où un nombre plus important de professeurs diplômés que de postes à pourvoir. Il revient alors à chaque professeur de chercher un emploi en passant des entretiens d'embauche auprès des directeurs d'école intéressés. Ceux qui ne peuvent trouver de CDI s'occupent des remplacements (aucun corps de remplaçants n'existe !). Ils vont donc d'école en école, travaillant une semaine ici, une autre ailleurs, ceci entrecoupé de périodes plus ou moins longues de recherche de contrat.

Les professeurs n'ont pas de sécurité de l'emploi et peuvent être renvoyés en cas de diminution d'effectif. Si, par exemple, se présente le problème d'une fermeture de classe dans un établissement, tous les professeurs de l'école en question doivent repasser un entretien pour garder leur propre poste. Si une personne n'est pas retenue, elle se retrouvera au chômage.

### **Mesures Darcos :**

- **Suppression des IUFM en 2 010, disparition de la formation à la sortie du concours.**
- **Création d'une agence nationale pour gérer les remplaçants : personnels recrutés sur contrats précaires, personnels n'ayant pas le diplôme d'enseignant.**

### Mise en concurrence des établissements :

#### Suppression de la carte scolaire et publication des évaluations nationales :

L'évaluation nationale rendue publique se fait en Angleterre à la fin du CM2 (ou ce qui y correspondrait). Les parents peuvent choisir leur école sur ces résultats (on peut imaginer ce qu'il en est de la mixité sociale dans les écoles). L'inspecteur évalue le travail de l'équipe enseignante sur les résultats de l'école à cette évaluation.

Cette évaluation est donc doublement capitale pour le chef d'établissement (et l'inspecteur ne lui laisse aucun doute là-dessus). Le directeur doit pousser son équipe à préparer les élèves à ce test. Résultat,

dans les classes, une pression énorme pèse sur les élèves de CM2 qui passent leur année à « bachoter » les types d'exercices qu'ils rencontreront lors de cette évaluation.

Cette évaluation n'a pour autant aucune utilité pour les élèves puisque le redoublement n'existe pas et qu'elle n'est pas reprise dans le secondaire.

En réalité, ces évaluations dont les enfants subissent la pression ont pour unique but d'évaluer les enseignants, les écoles et de les mettre en concurrence face aux parents consommateurs de prestations éducatives. Tout ceci se fait bien entendu au détriment de la diversité des matières enseignées.

### **Mesures Darcos :**

- **Volonté de supprimer la possibilité du redoublement ( pour des raisons budgétaires)**
- **Suppression de la carte scolaire.**
- **Publication cette année des résultats de chaque école aux évaluations nationales pour créer une concurrence entre les établissements.**

### **Le chèque éducation :**

Il s'agit là d'une trouvaille qui vient des États-Unis. Son principe est simple : l'État ne subventionne plus directement les établissements scolaires mais les parents reçoivent de lui un « chèque éducation » qui contient une certaine somme allouée à l'éducation de leurs enfants. A eux de décider de l'attribution de ce montant à tel ou tel établissement ( public, privé, voire à la scolarisation à domicile).

Une fois l'autonomie des établissements, la suppression de la carte scolaire, la publication des évaluations nationales et la précarisation des enseignants mises en place, le « chèque éducation » est la pièce maîtresse du dispositif qui permet la mise en concurrence de tous les établissements entre eux.

On voit immédiatement quel profit pourrait tirer l'enseignement privé d'un tel système.

**Ce « chèque éducation » n'a pas encore été mentionné par le ministre de l'Éducation Nationale, pourtant il apparaît déjà comme la suite logique de la réforme mise en place actuellement.**

Ce chèque est déjà préconisé par le rapport Attali en 2008 : « En pratique, l'État affectera aux parents une somme d'argent par élève. Chaque parent pourra l'utiliser dans un établissement public ou privé de son choix. »

Pour mémoire, voici le projet présenté par Jean-Pierre Raffarin et Alain Madelin lors des législatives 2002, sur le site de Démocratie Libérale, parti aujourd'hui fusionné avec l'UMP : « Nous proposons qu'un chèque éducation soit créé et attribué à chaque élève [...] Ainsi, les établissements jugés mauvais par les élèves ou les parents d'élèves, ceux qui ne proposent pas de mode de formation adapté et performant, fermeront faute de moyens, alors que d'autres plus performants se créeront pour répondre à la demande. »

Pour conclure voici un extrait du *Guide du candidat 2007-2008* de l'ALEPS ( Association pour la liberté économique et le progrès social) :

« Dans les années suivantes, mise en place d'un chèque éducation. Suppression progressive du budget de l'Éducation nationale et du statut des enseignants fonctionnaires. **Liberté du niveau de droits d'inscription** pour tous les établissements de tous les ordres. Autonomie totale des établissements en matière de programme, de personnel et de contrôle des connaissances... »

## **Ce système à l'anglo-saxonne est-il une réussite ?**

**Communication mensongère : les demandes non satisfaites.**

Pour justifier cette mise en concurrence des services privés et publics, le gouvernement invoque le respect du « libre choix » des parents. Il existerait des demandes d'inscriptions aux écoles privées qui ne pourraient être satisfaites faute de place. C'est faux !

Chaque année, l'enseignement privé annonce un nombre imposant de demandes d'inscriptions non satisfaites : 35 000 en 2007.

En réalité les places libres existent dans les classes du privé qui pourraient certainement accueillir toutes ces soi-disant demandes. Ce qu'il faut savoir c'est que les familles s'inscrivent parfois simultanément auprès de plusieurs établissements. Ces inscriptions multiples sont toutes prises en compte dans l'addition finale des demandes enregistrées au niveau national.

### **Communication mensongère : la liberté de choix des parents :**

L'école proposée par Xavier Darcos est censée être l'école du libre choix des parents.

En réalité, et nous le constatons déjà dans le secteur privé ( voir paragraphe 1), ce sera l'école du **libre choix** des chefs d'établissements qui pourront sélectionner leurs élèves. Ce sera l'école de la discrimination sociale et des inégalités. Inégalités entre les établissements en fonction de la richesse des communes ( dûes à la territorialisation des établissements scolaires). Inégalités entre les familles qui pourront payer des droits d'inscription importants et celles qui ne le pourront pas. Ce sera l'école de la stigmatisation des élèves en difficulté ( publication des évaluations, traitement de la difficulté hors temps scolaire...).

Si les suppressions de postes se poursuivent ( 80 000 prévues d'ici 2012) et que parallèlement le nombre d'élèves augmente comme le prévoit le Ministère de l'Éducation nationale ( prévisions d'octobre 2007 : 400 000 élèves de plus dans le primaire, 200 000 élèves de plus dans le secondaire en 2012), alors il est évident que l'école publique ne pourra plus assurer un enseignement de qualité pour tous. Voilà la « liberté » que nous propose le gouvernement.

### **Une autre école est possible !**

L'école doit sans cesse s'améliorer. Elle a un rôle primordial dans notre société, celui de former des citoyens à même de participer à la chose publique, à même de penser, d'analyser et de proposer. Pour cela, nous devons la remettre en question en permanence.

Le modèle anglo-saxon n'est pas le seul. Il en existe bien d'autres !

En Finlande par exemple, l'un des pays qui obtient les meilleurs résultats aux évaluations internationales, les enfants travaillent moins mais chaque école dispose d'une équipe pédagogique de soutien en plus des enseignants rattachés à chaque classe. Cela permet de respecter le rythme de chacun sans compétition ni sentiment d'infériorité (les changements de niveau se font au fur et à mesure des compétences acquises et non à chaque fin d'année scolaire).

Le système est basé sur la réflexion, la coopération, la confiance et la psychologie de l'enfant.

Une autre école est possible, à nous de la construire. C'est pourquoi il nous faut refuser dès maintenant le projet de destruction de l'école publique mis en place par le gouvernement !

## **ATTAC COMMINGES**

Lien vers notre blog: [www.attacomminges.fr](http://www.attacomminges.fr)

Lire :

- « Main basse sur l'école publique » Eddy Khaldi, Muriel Fitoussi
  - « L'école britannique livrée au patronat », Le Monde Diplomatique, avril 2005 Richard Hatcher
  - « L'école républicaine mise en bière » Louis Weber, Le Monde diplomatique, mars 2005
- (Ces deux derniers textes sont disponibles sur internet)